

# L'ACCÈS SOCIAL AU SDEA C'EST :

## + D'ÉCONOMIE :

DES CONSEILS POUR RÉDUIRE  
VOTRE CONSOMMATION

Le SDEA vous propose des gestes concrets  
et simples à réaliser pour réduire votre budget "eau"  
(éco-gestes dans la cuisine, la salle de bain,  
le jardin...).

➔ RETROUVEZ CES CONSEILS EN LIGNE  
SUR [www.sdea.fr](http://www.sdea.fr) / LES SERVICES

## + DE TRANQUILITÉ :

UNE MEILLEURE GESTION DE VOTRE EAU  
AU SEIN DE VOTRE FOYER

La Trésorerie met à votre disposition des  
solutions de paiement adaptées à votre situation  
(échelonnement, mensualisation...).

➔ CONSULTEZ LES MODES DE PAIEMENT  
PROPOSÉS PAR VOTRE TRÉSORERIE EN LIGNE  
SUR [www.sdea.fr](http://www.sdea.fr) / LES SERVICES

## + DE PROXIMITÉ :

DES SOLUTIONS DURABLES POUR LUTTER  
CONTRE LA PRÉCARITÉ

Un accompagnement individuel et un soutien  
par un travailleur social du Conseil  
Départemental 67 (échange, bilan global, suivi...).

➔ DÉCOUVREZ L'UTAMS LE PLUS PROCHE  
DE CHEZ VOUS EN LIGNE SUR <http://social.67.free.fr>

## CONTACTEZ-NOUS

Votre correspondant solidarité vous  
informe et vous accompagne :

Au 03 88 19 31 60  
[acces.social.eau@sdea.fr](mailto:acces.social.eau@sdea.fr)



## [www.sdea.fr](http://www.sdea.fr)

Créez votre Espace Client  
et effectuez toutes vos démarches  
en 1 clic !



Syndicat des Eaux  
et de l'Assainissement  
Alsace-Moselle

1, rue de Rome  
Espace Européen de l'Entreprise  
SCHILTIGHEIM / CS 10020  
67013 STRASBOURG CEDEX  
[www.sdea.fr](http://www.sdea.fr)



l'Eau, votre service public

# Accès social à l'eau

Des solutions durables

➔ GESTION

© VOTRIZ & GRUNGER - Crédit photos : Gettyimages



# ACCÈS À L'EAU POTABLE

COMMENT CONJUGUER SOLIDARITÉ ET RESPONSABILITÉ



L'Eau est un bien commun dont la gestion doit être durable et solidaire. En tant qu'acteur du service public, le SDEA s'engage à ne procéder à aucune coupure d'eau au domicile de ses usagers dans le besoin et à fournir à tous l'eau en continu.

L'objectif ? Leur permettre d'entreprendre sereinement les démarches nécessaires auprès des services sociaux.

## UN DISPOSITIF ADAPTÉ

Engagé pour l'intérêt général, notamment à travers sa valeur de solidarité, le SDEA a mis en place une politique responsable sur l'accès social à l'eau avec l'appui des représentants des usagers. Elle répond aux évolutions réglementaires et a pour objectif d'identifier au plus vite les abonnés dans le besoin pour les accompagner et éviter que leurs problèmes persistent.

Dans le cadre du partenariat entre le SDEA et le Conseil Départemental du Bas-Rhin, des solutions adaptées et durables sont proposées en concertation avec :

- > Les élus de votre commune.
- > La Trésorerie du SDEA.
- > Les Unités Territoriales d'Action Médico-Sociale (UTAMS).

## UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

- > Vous avez du mal à maîtriser votre consommation d'eau ?
- > Vous avez des difficultés à payer vos factures ?
- > Vous êtes en situation de précarité ?

Le SDEA vous accompagne vers une meilleure maîtrise de votre "budget eau" grâce à son correspondant solidarité. Cet interlocuteur dédié vous propose des astuces pour moins consommer et des solutions pour étaler vos paiements (échelonnement, mensualisation, recherche optimale de recouvrement) afin de mieux gérer vos dépenses.

Il peut également vous orienter vers les dispositifs d'aide sociale existants, en partenariat avec votre Trésorerie et le Conseil Départemental du Bas-Rhin.

## QU'EST-CE QU'UN UTAMS ?

Un UTAMS est une Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale. Un professionnel peut y apporter un soutien à toute personne confrontée aux difficultés de la vie, grâce à des conseils, des informations, un accès aux droits, ainsi qu'un espace de parole. Cette aide repose sur un engagement réciproque et sur votre participation active.



## QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Tout ménage aux revenus modestes, allocataires CAF, bénéficiaires des minimas sociaux, allocataires RSA ayant des difficultés à payer ses factures peut bénéficier d'un suivi personnalisé.

## COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

### 01.

Contactez le **correspondant solidarité du SDEA** pour lui expliquer votre situation **afin qu'il vous identifie** comme souhaitant obtenir un accompagnement social. Il pourra immédiatement partager avec vous des conseils et bonnes pratiques pour mieux maîtriser votre budget et faire des économies d'eau.

### 02.

A votre écoute, il prendra ensuite attache avec **vos élus de proximité** qui vous connaissent et qui seront ainsi plus à même **d'orienter votre dossier**.

### 03.

Avec leur accord, vous pourrez bénéficier **gratuitement** d'un suivi par un travailleur social de **l'UTAMS** (Unité d'Action Médico-sociale) le plus proche de chez vous. Ensemble, vous réaliserez un **bilan global et personnalisé**, suite auquel il vous proposera des solutions adaptées.

### 04.

En se basant sur les préconisations émises par l'UTAMS, **vos élus de proximité décideront de la suite donnée** concernant votre dette (maintien, annulation partielle ou totale).

### 05.

En cas de maintien de la dette, un **échelonnement de paiement** pour répartir vos dépenses vous sera proposé par la **Trésorerie du SDEA**.